

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS: MÉTIER DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET PAYE

RNCP20809 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université de Picardie Jules Verne - Amiens

<http://www.u-picardie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) comptable gestionnaire est responsable de la tenue de la comptabilité et de la mise à disposition des informations de gestion. L'emploi associe des activités d'exécution et de réalisation à des activités de conception, d'organisation, de conseil et parfois d'encadrement.

Les domaines d'intervention du (de la) comptable gestionnaire sont la comptabilité, la paie, la fiscalité, la gestion.

En comptabilité, et en fiscalité, le (la) comptable gestionnaire prend en charge la totalité des obligations de l'entreprise en lien avec l'expert-comptable.

En paie, le (la) comptable gestionnaire prend en charge les travaux courants de paie et de déclarations sociales en lien avec un conseil spécialisé.

En gestion, le (la) comptable gestionnaire met en œuvre, au contact direct de l'équipe de direction, les outils de contrôle et de prévision adaptés au pilotage de l'entreprise.

Le (la) comptable gestionnaire s'appuie sur les acquis techniques suivants :

- connaissance approfondie de la réglementation comptable, des techniques d'enregistrement et des méthodes de travail assurant la fiabilité du contrôle interne ;
- maîtrise de la réglementation fiscale et sociale ;
- maîtrise des techniques courantes de gestion budgétaire et financière ;
- maîtrise d'un logiciel de gestion comptable et d'un logiciel de gestion de la paie.

Dans les petites entreprises, le (la) comptable gestionnaire est fréquemment le (la) seul (e) porteur de la fonction et agit en toute autonomie avec des responsabilités étendues. Dans les cabinets d'expertise comptable ou dans les grandes entreprises son autonomie et son champ de responsabilité sont plus restreints. Dans tous les cas, l'emploi exige la précision et la rigueur nécessaires à un cadre réglementaire strict.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. ORGANISER ET ASSURER LE TRAITEMENT DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

- Organiser et assurer la fiabilité des procédures administratives et comptables.
- Réaliser les travaux comptables et fiscaux périodiques.

- Préparer le retraitement des informations comptables en normes internationales.
- Préparer les actes de secrétariat juridique des sociétés commerciales.
- Etablir la paie et les déclarations sociales.

2. ORGANISER ET ASSURER LE TRAITEMENT DES INFORMATIONS DE GESTION

- Elaborer et suivre des budgets et des documents de synthèse prévisionnels.
- Déterminer des coûts.
- Etablir un diagnostic à partir du bilan et du compte de résultat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Types d'emplois accessibles : Disposant de compétences transversales et une approche professionnelle, grâce au contrat de professionnalisation, les diplômés pourront occuper des emplois diversifiés. Responsable de clientèle sous contrôle d'un expert-comptable Cet emploi s'exerce dans les entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Comptables
- Responsable comptable
- Collaborateur comptable
- Conseillers logiciels
- Formateurs
- Chef comptable
- Responsable comptable et financier
- Assistant comptable en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable
- Technicien comptable confirmé
- Adjoint au chef comptable

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %

Familles professionnelles (FAP)

L1X60 — Employés de la comptabilité
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Equipe enseignante et professionnels invités au jury

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE constitué par le responsable de la formation LP

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20809/>